PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2026

FONTENAY-SOUS-BOIS

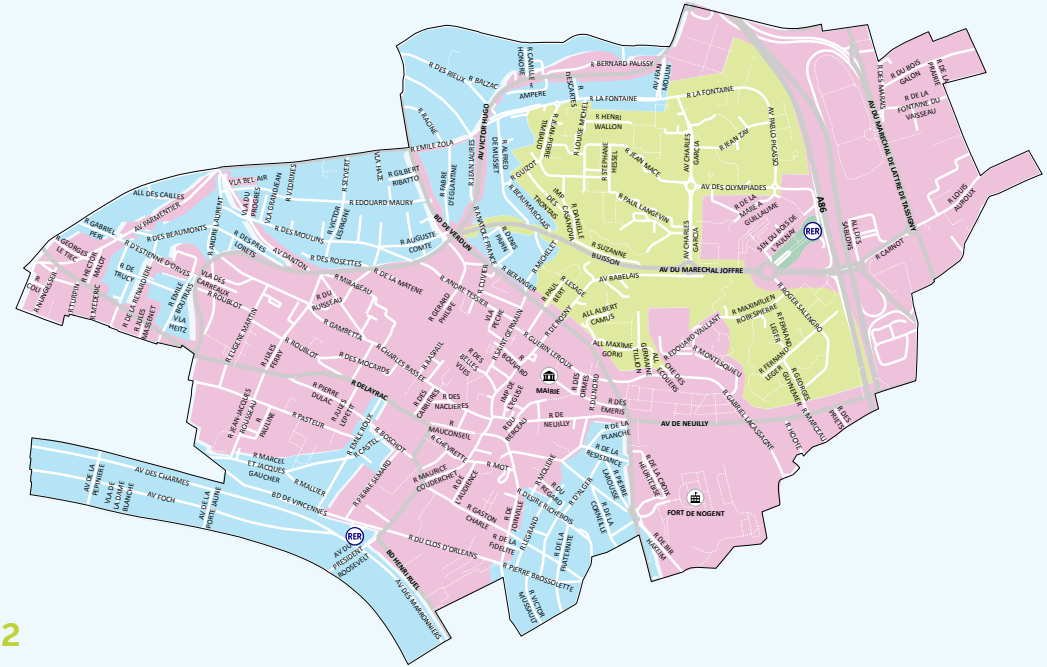
Tous mobilisés pour une ville durable !



Collecte des ordures ménagères

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé.**
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.
Pour le **secteur vert**, les bacs doivent être sortis **avant 12h, le jour de la collecte**.





Lundi matin
Mercredi matin
Samedi matin

Mardi matin
Vendredi matin

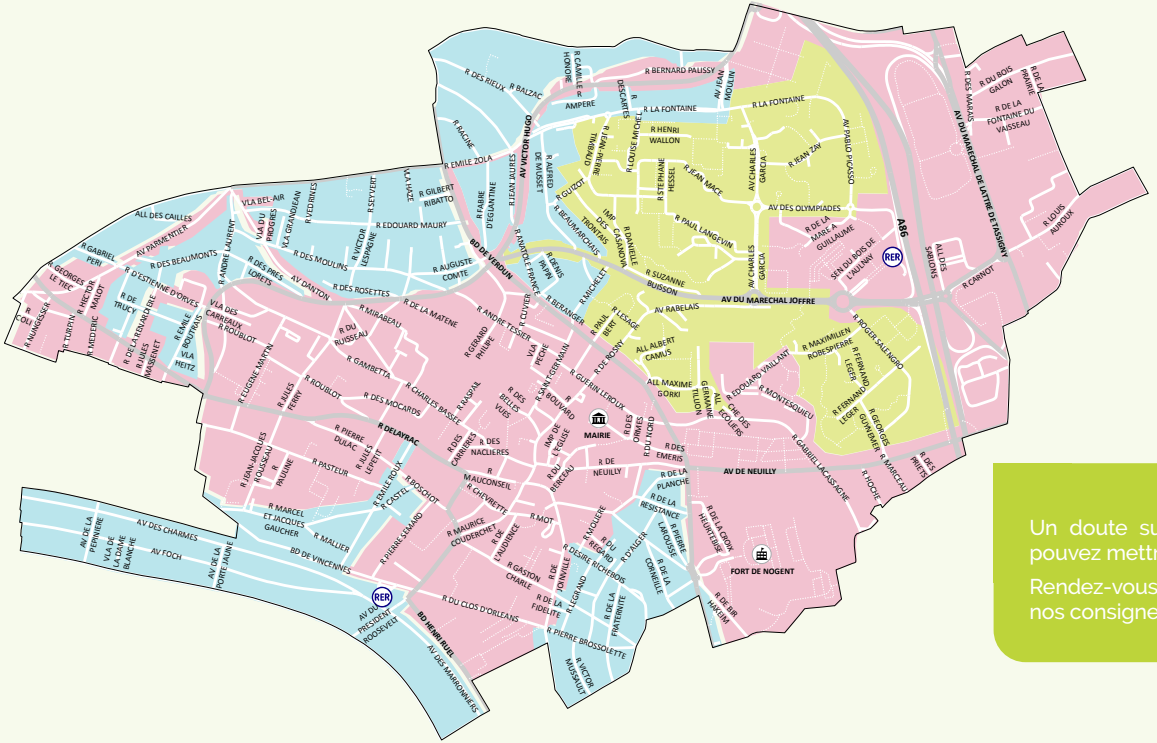
Lundi après-midi
Mercredi après-midi
Vendredi après-midi

Du lundi matin au samedi matin

Collecte des emballages et papiers

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & LES PAPIERS

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers !**
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.
Pour le **secteur vert,** les bacs doivent être sortis **avant 12h, le jour de la collecte.**





Mardi après-midi

Jeudi matin

Vendredi matin

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

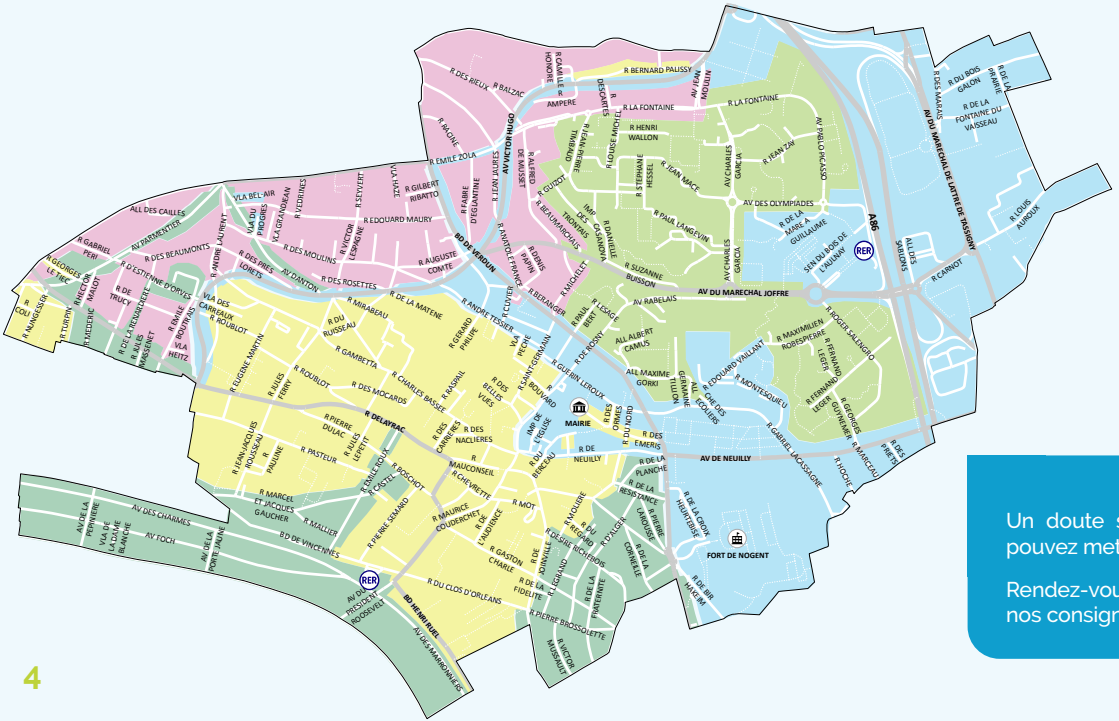
Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte du verre des emballages en verre

BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

La collecte des emballages en verre est effectuée **une semaine sur deux** suivant votre **secteur.**
Nous vous remercions de sortir vos bacs **avant 12h.**





Semaines paires

- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi

Semaines impaires

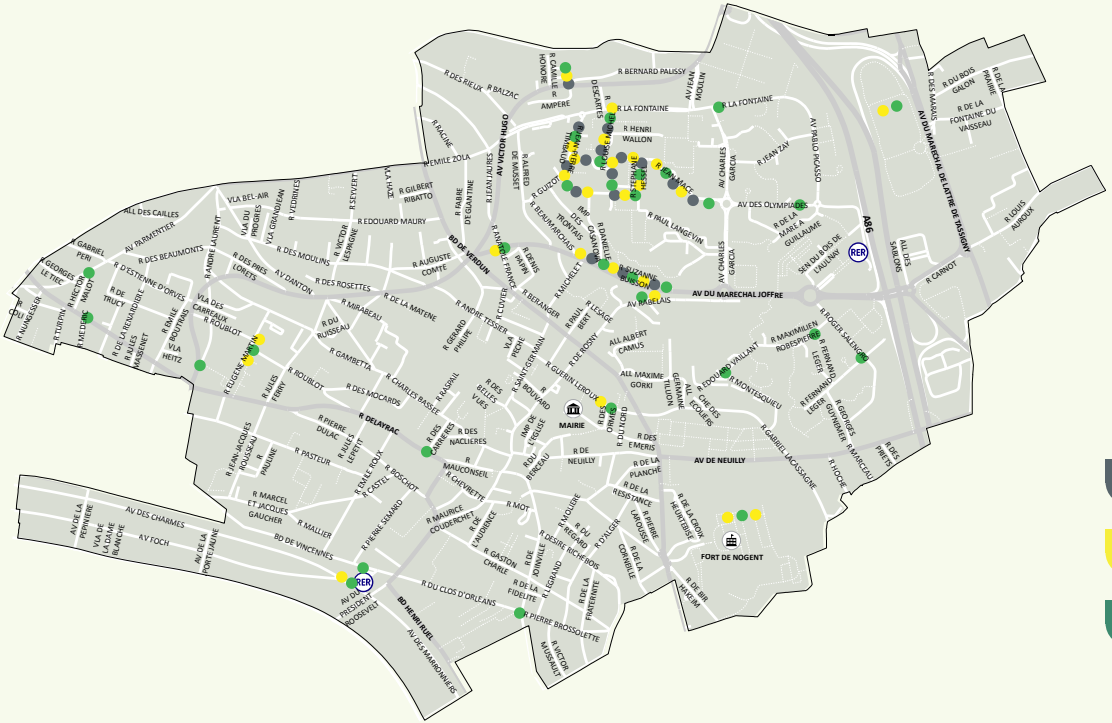
- Mardi après-midi
- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Bornes d'apport volontaire

Ordures ménagères, emballages et verre. Retrouvez l'emplacement des bornes d'apport volontaire sur la carte interactive disponible sur le site internet de Paris Est Marne&Bois : https://www.parisestmarnebois.fr/fr/collecte-des-dechets





Ordures ménagères

Emballages

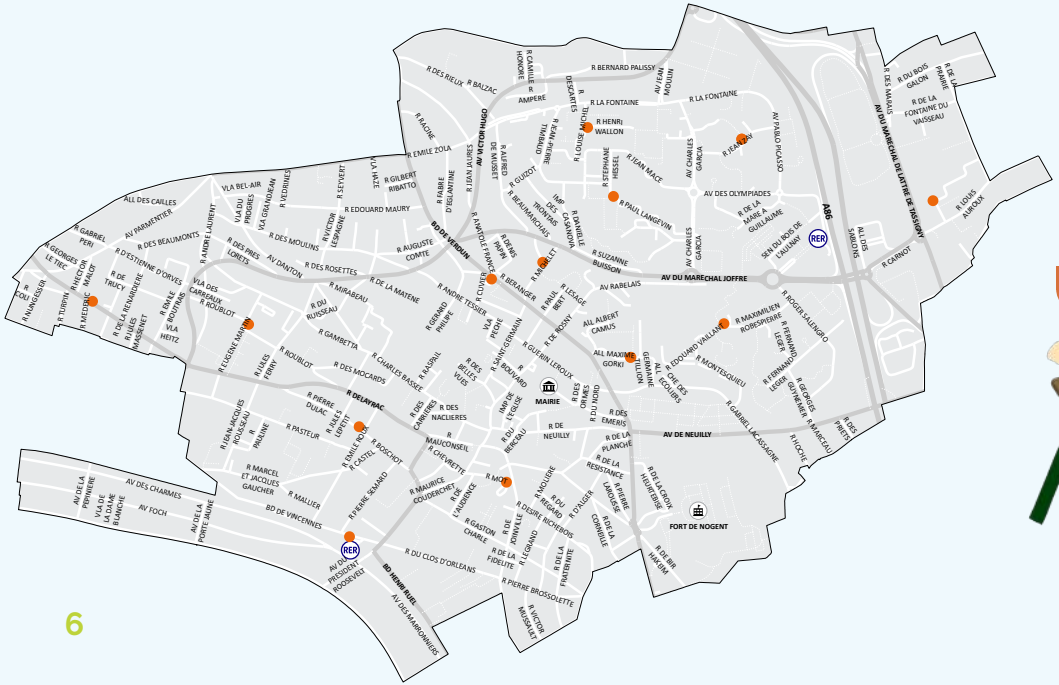
Verre

Collecte des déchets alimentaires

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaire déployés sur la ville.

Il vous est possible de récupérer un bioseau sur la **déchèterie de Fontenay-sous-Bois** située au 33 avenue du Maréchal Lattre de Tassigny sur les horaires d'ouverture. Vous pouvez également effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement@pemb.fr**



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Déchets alimentaires



Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre (conserves, yaourts, miel, épices,...)





Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !

Un doute ? Scannez-moi !



Tous les **emballages en carton et papier** (briques alimentaires, papiers, journaux, magazines,...)





Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal** (conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)



Tous les **autres emballages en plastique** (sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires...)



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques

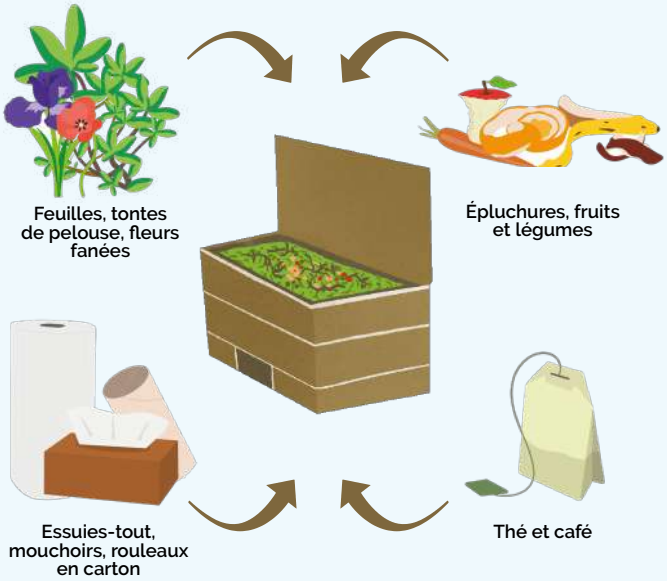


Pas de vêtements

COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction.

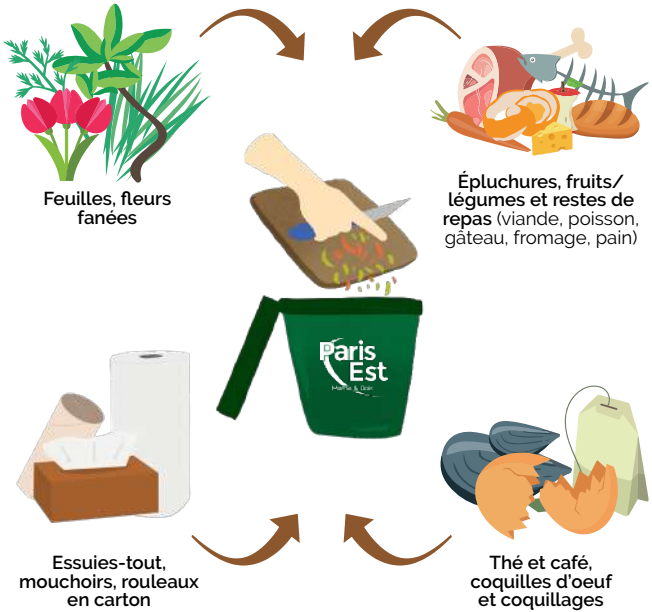
Vous pouvez effectuer votre demande aupres du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **compost@pemb.fr**.



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un bioseau pour transporter vos déchets alimentaires sur **la déchèterie de Fontenay-sous-Bois** située au 33 avenue du Maréchal Lattre de Tassigny, sur les horaires d'ouverture.

Vous pouvez également effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement@pemb.fr**



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement reservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**





Ce qu'il reste après avoir fait le tri

Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé.**

La démarche zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire. Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code ou écrire à zerodechet@pemb.fr

La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant :
https://ressourcerie.pemb.fr !

Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !

Autres acteurs du réemploi et de la réparation :
Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

Longue vie aux objets !

Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !

Déchets électriques et électroniques

DEEE

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr,** mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant :
https://www.jedonnemonelectromenager.fr



Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrent vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositf **Jedonnemontelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

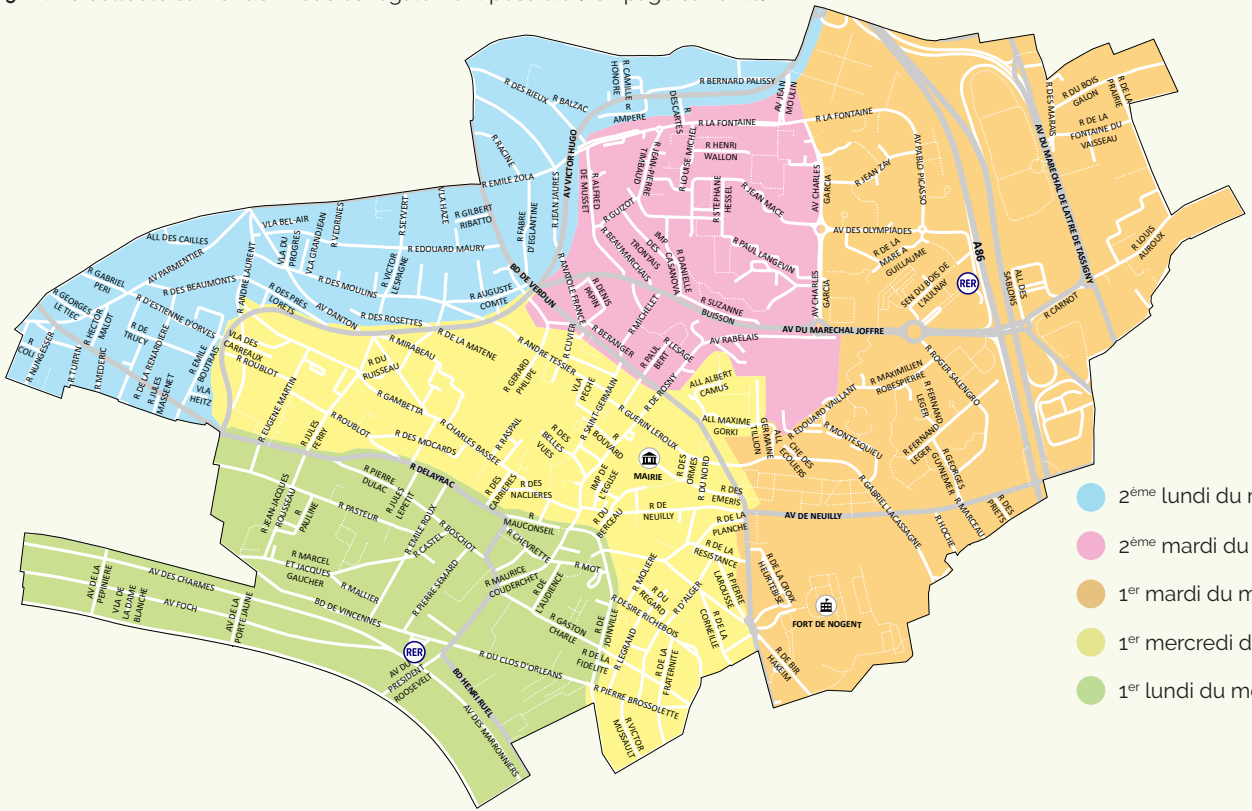
Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez-ici :
https://www.jedonnemontelephone.fr/



Collecte des encombrants

COLLECTE RÉGULIÈRE

La collecte de vos encombrants dépend de votre **secteur.** Ils sont ramassés le matin entre 5h et 13h et doivent être sortis la **veille à partir de 19h. Une collecte sur rendez-vous** est également possible (voir page suivante).



Collecte des encombrants

COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à les réparer ou les réemployer (cf. page 10 pour plus de détails).

L'enlèvement de vos encombrants se fait **via ClicRDV sur** :

https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois ou par téléphone au 01 48 71 59 13. Votre intercolucteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h.**

Dépôt limité à **50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas et de vieilles ferrailles** !

Les **autres déchets** doivent être portés à la déchèterie :
- plâtre
- gravats
- déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules…)



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- 84 voie Sonia Delaunay
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
  Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
  Dimanche : 9h-13h

FONTENAY-SOUS-BOIS
- 33 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
  Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
  Dimanche : 9h-13h

PORT DE BONNEUIL
- 59 route de l'Ile Saint-Julien
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
  Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
  Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND
- 9 Rue de la Plaine
- Lundi et jeudi : 14h-17h30
  Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h & 14h-17h30
  Samedi : 9h-17h30
  Dimanche : 9h-13h30

** La déchèterie de Noisy-le-Grand est accessible uniquement aux habitants de Bry-sur-Marne et Villiers-sur-Marne.*

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (réglement intérieur disponible sur le site)



Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière. Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.

Paris Est
Marne & Bois

VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction de l'Environnement et de la Transition Ecologique au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr